

d'agriculture, et de plus établir entre ses voisins une réunion d'amis où l'on pourrait discuter les questions agricoles pouvant tout particulièrement les intéresser. Celui qui travaille dès le jour venu jusqu'à la noirceur éprouve trop de fatigue pour se livrer le soir à la lecture ou préparer d'avance le plan des travaux pour le lendemain, afin qu'ils soient exécutés avec économie et efficacité.

Il n'est certainement pas d'occupations qui exigent plus de réflexions que celles du cultivateur, c'est pourquoi celui qui se soumet au travail de la journée avec autant d'opiniâtreté qu'il ne peut consacrer quelques heures à l'étude et à la réflexion, épuise avec le plus grand désavantage ses forces physiques sans apprendre à raisonner les différents travaux d'une ferme pour en obtenir les résultats les plus avantageux.

RECETTES

Un baromètre pour prédire le temps.

Voici un moyen de confectionner un baromètre à peu de frais :

Prenez une once et trois quarts d'once de camphre, autant de salpêtre et de sel ammoniac.

Faites fondre séparément ces trois substances dans l'alcool. Ces trois solutions sont ensuite mélangées sans un flacon en verre blanc long et étroit, puis on y verse quelques gouttes d'eau jusqu'à ce qu'il se forme un précipité. On bouche alors le flacon, on le cache à la cire et on suspend en plein nord.

Si le liquide se maintient clair et limpide, c'est du beau temps ;—s'il se trouble, c'est la pluie ; s'il se caille au fond, c'est le froid ;—s'il se forme de légers nuages suspendus dans le liquide, c'est la tempête ;—s'ils sont plus gros et rassemblés c'est la pluie ou la neige ; si au lieu d'amas plus ou moins volumineux il apparaît des filaments dans la partie supérieure du flacon, c'est du vent.

Les simples nébulosités annoncent un temps humide et variable. Quand ces nébulosités tendent à s'élever, cela indique que le vent souffle dans les hautes régions de l'atmosphère.

Voilà, pour quiconque tient à prévoir les variations atmosphériques et notamment les cultivateurs qui y ont constamment le plus grand intérêt, un moyen bien simple et peu coûteux de devenir astronome à bon marché.

Les poux chez les bêtes à cornes.

Un de nos abonnés de Bonetouche, au Nouveau Brunswick, nous écrit ce qui suit :

"Je viens encore vous demander un conseil. Prenez patience. J'ai 40 bêtes à cornes à l'étable. Elles sont bien nourries. L'atmosphère est tempérée. L'étable est bien pur, au moyen de ventilateurs. Mais voilà que mon serviteur s'aperçoit que les pauvres bêtes sont dévorées par des petits poux, et elles maigrissent à vue-d'œil. Quel est le meilleur remède que nous pourrions employer ?"

D'ordinaire quand les étables sont exemptes d'humidité, que les murs sont largement blanchis à la chaux et les bêtes à cornes régulièrement bouchonnées elles sont rarement atteintes de la maladie pédiculaire, car ces précautions sont un moyen préventif contre le pouillonnement.

Les bêtes à cornes, même bien soignées, ont souvent des poux qui paraissent d'abord sur le cou ; de là elles gagnent les épaules, les oreilles et le dos. Dès qu'une bête en a elle se gratte avec le pied de derrière. Dès qu'on s'en aperçoit il faut aussitôt appliquer un remède, ne pas attendre que les poux se multiplient.

Les poux, comme tous les insectes, périssent étouffés par le contact de toute substance grasse et liquide. Ainsi on les détruit en lavant les parties qui en sont atteintes avec une eau de savon un peu forte.

Autre moyen : Prenez quatre cinquièmes de beurre ou de graisse de porc, et un cinquième de tabac à priser ; pétrissez le tout ensemble et frottez-en l'animal une ou plusieurs fois, selon la plus ou moins grande quantité de lentes.

L'huile de lin et l'esprit de térébenthine ont été employés avec succès de la manière suivante : Ajoutez six onces d'esprit de térébenthine à une livre d'huile de lin ; remuez le tout ensemble, puis frictionnez avec soin toutes les parties poilueuses de l'animal.

M. J. A. Couture, médecin-vétérinaire, recommande le moyen suivant, dans son "Traité sur l'élevage et les maladies des quattiaux :

"Tabac.—Prenez, dit-il, une livre de déchets de tabac manufacturé (cotons de tabac), faites bouillir avec un peu d'eau pendant une demi-heure, retirez ensuite le tabac et ajoutez assez d'eau pour faire un gallon ou un gallon et demi. Lavez bien le corps de la bête avec cette décoction au moyen d'un linge ou d'une brosse. Un seul lavage suffit pour détruire les poux." (Il serait dangereux de dépasser les proportions du tabac à employer).

M. Couture conseille aussi l'usage de l'huile de lin : Voici ce que nous lisons dans son Traité : "Pour détruire les poux avec l'huile de lin, voici comment l'on procède : on fait d'abord un bon lavage avec de l'eau tiède et du savon, on essuie comme il faut et on laisse sécher. On prend ensuite un linge et de l'huile et l'on frotte tout le corps. Il faut répéter l'application de l'huile au bout d'une couple de jours."

Demande d'emploi comme Meunier.

Le soussigné ayant été à l'emploi de l'Hon. M. E. Dionne, comme meunier dans un de ses Moulins à farine à Ste Anne de la Pocatière pendant plusieurs années, et en dernier lieu à St Louis de Kamouraska, offre ses services pour la tenue d'un moulin à farine, comme meunier. Il peut fournir de bonnes recommandations. S'adresser à

CHARLES RUEST,
St Louis de Kamouraska, P. Q.

3 mars 1887.

A VENDRE
UN MOULIN A FARINE.

Le soussigné offre en vente un Moulin à farine avantageusement situé dans la paroisse de St Louis de Kamouraska. Ce moulin a trois moulanges et possède les appareils les plus modernes pour son bon fonctionnement. Tout est en bonne condition et peut donner complète satisfaction. Les conditions les plus avantageuses seront accordées à l'acheteur.

S'adresser à

PIERRE MICHAUD,
St-Louis de Kamouraska.

3 mars 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska } COUR SUPERIEURE.

No. 877

Le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt sept.

HYACINTHE SOUCY, cultivateur, de la paroisse de St André Demandeur,

vs.

JEAN TOUSSAINT GAGNE, yeoman, de la paroisse de St Alexandre, DALVINA GAGNE, yeoman, fille majeure et usant de ses droits, ZACHEE GAGNE, yeoman, JOSEPH GAGNE, yeoman et ELZEAR GAGNE, tous quatre ci-devant de la dite paroisse de St André et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique, et THOMAS GAGNE, cultivateur, de l'endroit appelé Brompton Falls, dans le district de St François, Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs Zachée Gagné, Joseph Gagné et Elzéar Gagné de comparaitre dans les deux mois.

J. G. PELLETIER,
P. C. S.

3 mars 1887.

A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi: Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
St Marc, Comté Verchères, P. Q.